

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2023)
Heft: 41

Artikel: Documentation du nouveau modèle de géodonnées de la mensuration officielle DMAV : un état des lieux
Autor: Grütter, Christian
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1030221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Documentation du nouveau modèle de géodonnées de la mensuration officielle DMAV – un état des lieux

Il y a tout juste un an, la consultation de la volumineuse documentation du nouveau modèle de géodonnées de la mensuration officielle DMAV prenait fin. Que s'est-il passé depuis? Où en est la révision de la documentation du modèle? Quelles sont les prochaines étapes prévues?

Petit retour en arrière

Comment met-on un train en mouvement? Nous sommes d'accord: il faut le pousser. Il en va de même du nouveau modèle de géodonnées de la mensuration officielle DMAV. Et le fait est que le projet est désormais lancé, j'en veux pour preuve les très nombreux retours enregistrés durant la consultation de sa documentation: en janvier 2022, nous avons reçu l'équivalent de 255 pages A4 (cf. «cadastre» n° 39, août 2022). L'équipe du projet s'est d'abord attachée à analyser et à cataloguer les différents commentaires recueillis (1400 au total). Le train a alors pu forcer l'allure: le groupe de travail mis en place pour assurer le dépouillement n'a plus eu à évaluer alors que 290 propositions et 100 remarques relatives au modèle de géodonnées de la mensuration officielle DMAV (cf. «cadastre» n° 40, décembre 2022). Le train du «nouveau modèle de géodonnées DMAV» est dorénavant en marche et est prêt à passer le premier aiguillage.

Jusqu'où la révision de la documentation du modèle et du modèle de géodonnées de la mensuration officielle a-t-elle avancé?

Les propositions d'adaptation transmises lors de la consultation et les demandes de modification prises en compte par le groupe de travail DMAV ont été concrétisées dans la documentation du modèle et dans le modèle de géodonnées de la mensuration officielle. La documentation et le modèle ont par ailleurs été coordonnés entre eux. Le modèle de géodonnées est actuellement finalisé, les explications relatives aux attributs qu'il contient sont toutes réexaminées et remaniées au besoin.

Un œil sur l'avenir

Une fois les documents révisés, c'est une période de travail intense qui s'ouvrira pour tous les acteurs de la mensuration officielle. Pour la haute surveillance, assurée par l'Office fédéral de topographie swisstopo, service spécialisé Direction fédérale des mensurations cadastrales, il s'agit désormais d'effectuer ou de coordonner les travaux représentés en vert sur la figure 1 jusqu'à l'introduction du modèle de géodonnées DMAV:

- *adaptation des prescriptions*, la révision de l'ordonnance sur la mensuration officielle OMO et l'introduc-

Que contient la documentation du modèle DMAV?

Elle comprend les principes de modélisation de même que la documentation du modèle de géodonnées minimal pour chaque module.

Ici et maintenant

Le cercle bleu sur la figure 1 est déterminant pour la suite du parcours du train du DMAV. C'est lui qui l'aiguille vers l'étape suivante. Les travaux repérés en vert sur la figure 1 se fondent sur la documentation du modèle révisée et sur le modèle de géodonnées de la mensuration officielle adapté.

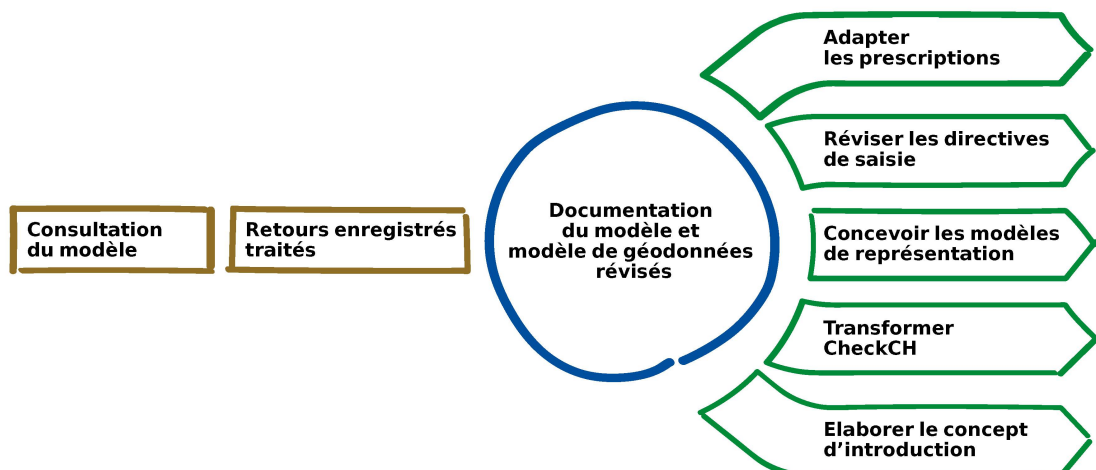


Figure 1: développement du modèle de géodonnées DMAV

tion de la nouvelle ordonnance du DDPS sur la mensuration officielle (OMO-VBS) entraînent la disparition de nombreuses règles techniques au niveau de l'ordonnance qui devront de fait être régies au sein de prescriptions (instructions, recommandations);

- *révision des directives de saisie*, afin de garantir la compatibilité avec le nouveau modèle de géodonnées de la mensuration officielle;
- *conception des modèles de représentation*, afin que les données de la mensuration officielle soient représentées de manière homogène et parfaitement reconnaissable partout en Suisse;
- *transformer le checkservice des données CheckCH*, pour contrôler la migration et la gestion des données;
- *élaboration du concept d'introduction*, de façon à clarifier les questions en suspens en lien avec la migration des données.

Pour les services cantonaux du cadastre, il s'agit d'utiliser le temps restant jusqu'à l'introduction du modèle de géodonnées DMAV pour:

- remédier aux erreurs dont les données de la MO sont entachées, conformément au procès-verbal de CheckCH,
- fixer les règles régissant les modalités propres aux extensions cantonales,
- préparer les interfaces vers les systèmes périphériques et
- adapter les bases légales cantonales.

Les éditeurs de logiciels seront particulièrement sollicités dans les prochains temps. Ils devront implémenter les nouveaux modèles de géodonnées minimaux de la mensuration officielle et les modèles de géodonnées minimaux cantonaux issus des extensions cantonales dans leurs systèmes et dans les systèmes périphériques.

Quelle aide pouvez-vous m'apporter à moi, responsable du programme DMAV, et à mon équipe durant les travaux qui vont suivre?

- Il est prévu de mettre en place des groupes de travail pour accomplir l'une ou l'autre des tâches indiquées sur la figure 1. Faites part de vos connaissances à ces groupes de travail ou siégez-y.
- Professionnels de la mensuration, n'hésitez pas à vous manifester auprès de votre service cantonal du cadastre si l'introduction du nouveau DMAV dans le cadre d'un projet pilote vous intéresse.

Nous sommes totalement déterminés à passer l'aiguillage devant nous et à venir à bout, avec votre aide, de l'ensemble des travaux à effectuer, aussi nombreux qu'intéressants.

Composition du groupe de travail DMAV

swisstopo

- Grütter Christian, direction
- Mäusli Martin, soutien

Services cantonaux du cadastre

- Veraguth Hans Andrea, GR
- Fierz Bernard, ZH
- Frapolli Claudio, TI
- Spicher Florian, NE

Service des mensurations d'une ville

- Horat Stephan, SG

Ingénieurs-Géomètres Suisses IGS

- Saugy Pierre-Alain

Christian Grütter, ing. géom. brev.

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales

swisstopo, Wabern

christian.gruetter@swisstopo.ch